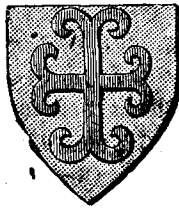


(Roger, 107. — *Galleries de Versailles*, I, 318, 322. — *Annuaire de la Société de l'Histoire de France*, 1845, 131. — *Art de vérifier les dates*.)

ROBERT DAMAS (1106).



Robert Damas, fils de Dalmace, sire de Cousan en Forez, et tige de la branche de Vandenesse, se croisa en 1106. La même année, au moment de son départ pour la Terre-Sainte, il fit donation au monastère de Cluny, pour le salut de son âme, en présence de *Lobita*, sa femme, d'Anselme de Semur, chevalier, et d'autres personnes qualifiées, des domaines (*mansi*) de Colonges et de Pommiers et du moulin de Vandenesse. Une autre charte de l'abbaye de Cluny nous apprend que Robert Damas vivait encore en 1130.

Les fables, que l'on a débitées sur l'origine de la famille de Damas, et notamment celle qui lui donne pour auteur un soudan de Damas, amené en France par Hugues de Bourgogne, ne souffrent pas le plus léger examen. Il suffit, en effet, d'ouvrir nos cartulaires pour s'assurer que les Damas sont originaires du Forez, où ils étaient déjà puissants dès le milieu du *xr*^e siècle.

Cette famille a possédé dans le Forez : Cousan, Sauvain, Boën, Durbise, Saint-Héand, les deux Chalain, une partie de Roanne, Saint-Rirand, et dans le Lyonnais, la seigneurie de Rontalon.